S152

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - FORMATION INITIALE

Cette formation initiale Equipier de première intervention (EPI), mêlant théorie et pratique, présente les consignes de sécurité incendie et les conduites à tenir en cas d'incendie.

Objectifs opérationnels

- **Mettre en place les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie**
- **Utiliser efficacement, et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention**
- **Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation**

Public Concerné

- Membres de l'Equipe de Seconde Intervention

Durée

2.50 Heures **0.5** Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Naissance et évolution d'un feu
Les facteurs aggravants
Les moyens d'extinction
Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation
La prévention des incendies
Conduite à tenir particulière
Le permis de feu
PRATIQUE
- **Exercices**

- Exercices d'extinction sur feux réels à l'aide d'un bac à feu écologique
- Utilisation du matériel de l'Equipe de Première Intervention
- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage interactif et adapté au contexte professionnel des participants prévoit une alternance d'exposés théoriques, et d'exercices pratiques.
Le support d'animation de l'intervenant est adapté au contexte professionnel des participants.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Un livret de bonnes pratiques est remis à chaque participant en fin de formation.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.
Les exercices de pratiques professionnelles sont réalisés sur des installations proches de l'environnement de travail habituel des apprenants.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions

nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
• D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur HSE ou préventeur santé sécurité au travail.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
Le maintien des connaissances est nécessaire tous les 6 mois.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com